

mairie de charleval



Information municipale

AVIS AU PUBLIC **Commune de Charleval** **Mise à disposition au public**

Suite à l'avis unique de l'autorité environnementale relatif au projet d'expansion du camping « Lubéron Parc » et au défrichement associé, rendu pour le Préfet de Région et par délégation la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) en date du 4 février 2015.

La Mairie met à disposition du public pendant ses heures d'ouvertures du 2 mars au 20 mars 2015, 1. l'étude d'impact :

-dossier de défrichement projet d'expansion du camping « Lubéron Parc »

-permis d'aménager projet d'expansion du camping « Lubéron Parc »

2. le permis d'aménager n°PA013024140002

3. l'avis unique de l'autorité environnementale

Un registre sera mis à disposition du public pour consigner toutes les observations.

Le Maire, Yves WIGT

ANNONCES LEGALES

01300001 Commune AIX-EN-PROVENCE

BP 2015

I - INFORMATIONS GÉNÉRALES I FORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIÈRES A

INFORMATIONS STATISTIQUES

| | |
|---|---------|
| ale (colonne h du recensement INSEE) | 144 884 |
| idences secondaires (article R 23 13-1 in fine) | 3 125 |
| l à fiscalité propre auquel la commune adhère: Communauté du Pays d'Aix | |

| POTENTIEL FISCAL ET FINANCIER (1) | | VALEURS PAR HAB. (POPULATION DGF) | MOYENNES NATIONALES DU POTENTIEL FINANCIER PAR HABITANT DE LA STRATE |
|-----------------------------------|-------------|-----------------------------------|--|
| Fiscal | Financier | | |
| 185 026 412 | 208 845 252 | 1 410,65 | 1 250,87 |

| INDICES FINANCIÈRES RATIOS (2) (4) | VALEURS | MOYENNES NATIONALES DE LA STRATE (3) |
|---|---------|--------------------------------------|
| elles de fonctionnement/population | 1 210 | 1 216 |
| impositions directes/population | 499 | 567 |
| elles de fonctionnement/population | 1 477 | 1 452 |
| équipement brut/population | 471 | 331 |
| dette/population | 876 | 1 109 |
| tion | 166 | 278 |
| ersonnel/dépenses réelles de fonctionnement (2) | 0,534 | 0,564 |
| é fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2) | 0,873 | 0,911 |
| d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2) | 0,319 | 0,228 |
| la dette/recettes réelles de fonctionnement (2) | 0,593 | 0,764 |

is l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.
 potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du Code Général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de
 cice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).
 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10.000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une
 emprunt au moins une commune de 10.000 habitants et plus (cf articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT).
 non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus
 par les articles R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.
 nationales de la strate = source D G C L à partir des données DGFIIP, hors gestion active de la dette : ratios financiers obligatoires du secteur communal
 métropole de plus de 10 000 hab. hors Paris - (2011 : dernière année connue).
 3 et 6 bis relatifs aux coefficients de mobilisation du potentiel fiscal sont supprimés à compter de l'exercice 2015.

République Française
Préfet des Bouches-du-Rhône

DES COLLECTIVITÉS LOCALES, DE L'UTILITÉ PUBLIQUE
RONNEMENT BUREAU DES INSTALLATIONS ET TRAVAUX
ÈLEMENTS POUR LA PROTECTION DES MILIEUX

AVIS

SOCIÉTÉ EPC FRANCE À CABRIÈRES

Préfet du 4 février 2015, des prescriptions complémentaires ont été
 ciété EPC FRANCE modifiant les conditions d'exploitation de son
 s exploités sis qu'il y a La Guérine - Vallon de Baume Baragne CD

être consulté à :
 Cabrières
 des Bouches-du-Rhône
 Collectivités locales, de l'Utilité publique et de l'Environnement

ret
 le cédex 20

Marseille, le 4 février 2015
 Pour le préfet,
 Le Chef de Bureau
 Gilles BERTOTHY

République française
Préfet des Bouches-du-Rhône

DIRECTION DES COLLECTIVITÉS LOCALES,
L'UTILITÉ PUBLIQUE ET DE L'ENVIRONNEMENT

DES INSTALLATIONS ET DES TRAVAUX RÉGLEMENTÉS
POUR LA PROTECTION DES MILIEUX

AVIS

SOCIÉTÉ M2I-SALIN SAS À SALIN-DE-GIRAUD

factoriel n° 2013-142 CE/A en date du 3 février 2015, des prescrip-
 taires ont été imp osées à la Société M2I-SALIN SAS, relatives au
 xploitant à leur profit pour les activités de SOLVAY ORGANICS
) établies sur l'établissement de Salin-de-Giraud sur la commune

être consulté à :
 les

ndex
 des Bouches-du-Rhône
 Collectivités locales, de l'Utilité publique et de l'Environnement
 Installations et des Travaux réglementés pour la Protection des

il-Peytral -
 le cédex 20 http://www.bouches-du-rhone.pref.gouv.fr

Marseille, le 4 février 2015
 Pour le préfet,
 Le chef de bureau,
 Gilles BERTOTHY

TROUVEZ
 LES



534774

Commune de Charleval

AVIS AU PUBLIC

MISE À DISPOSITION AU PUBLIC

Suite à l'avis unique de l'autorité environnementale relatif au projet d'expansion
 du camping « Lubéron Parc » et au défrichement associé, rendu pour le Préfet de
 Région et par délégation la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aména-
 gement et du Logement (DREAL) en date du 4 février 2015.

La Mairie met à disposition du public pendant ses heures d'ouvertures du 2 mars
 au 20 mars 2015,
 1. l'étude d'impact ;
 -dossier de défrichement projet d'expansion du camping « Lubéron Parc »
 -permis d'aménager projet d'expansion du camping « Lubéron Parc »
 2. le permis d'aménager n°PA013024140002
 3. l'avis unique de l'autorité environnementale

Un registre sera mis à disposition du public pour consigner toutes les obser-
 vations.

Le Maire, Yves WIGT

LA VIE DES SOCIÉTÉS

535001

ERRATUM

Dans l'avis de transfert de siège de la société SCM Blancher Bartoli paru dans le
 journal La Provence des Bouches-du-Rhône
 le jeudi 12 février sous la référence 532389 il fallait lire :
 L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence

535163

GALIAN ASSURANCES/TAGERIM LANGUEDOC
 Rectificatif à l'insertion parue le 2 février 2015
 Au lieu de "gestion immobilière depuis le 1.11.2011"
 il faut lire "depuis le 1.1.2001"

Acheteurs Publics

Pour répondre
à toutes vos obligations

UNE PLATEFORME DE DEMATERIALISATION EN LIGNE

APPEL D'OFFRES

535051

communauté du PAYS D'AIX AVIS RECTIFICATIF

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT : Communauté du Pays
 d'Aix, à l'attention de Mme Le Directeur De la commande publique, CS 40868,
 F - 13626 Aix en provence cedex 1, Tél : +33 488788800, Email : direction-
 marches@agglo-paysdax.fr

Adresse(s) Internet :
 Adresse du profil d'acheteur (URL) : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/
 gen/index.jsp

I.2) TYPE ORGANISME ACHETEUR : Pouvoir adjudicateur.

SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

II.1) DESCRIPTION

II.1.1) INTITULÉ ATTRIBUÉ AU MARCHÉ PAR LE POUVOIR ADJUDICA-
 TEUR / L'ENTITÉ ADJUDICATRICE : Conception, Réalisation et Maintenance
 pour la Réhabilitation de la piscine Yves Blanc à Aix en Provence

II.1.2) DESCRIPTION SUCCINCTE DU MARCHÉ OU DE L'ACQUISITION /
 DES ACQUISITIONS : La présente consultation a pour objet un marché global
 de Conception Réalisation et Maintenance pour la Réhabilitation de la piscine
 Yves Blanc à Aix en Provence en application des articles 37, 80 à 64, 66, 72 et
 73-II alinéa 2 du Code des marchés publics.

Elle fait suite à une procédure déclarée sans suite par le pouvoir adjudicateur.
 Le marché est découpé en une tranche ferme et une tranche conditionnelle
 définies à la rubrique VI.3 du présent avis.

II.1.3) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MAR-
 CHES PUBLICS) : 45453000, 71000000, 50700000

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) TYPE DE PROCÉDURE

IV.1.1) TYPE DE PROCÉDURE : Restreinte

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur /
 l'entité adjudicatrice : 2015M029

IV.2.3) Avis auquel se réfère la présente publication : Numéro de l'avis au J.O
 2015/S029-048272 du 11 février 2015

IV.2.4) Date d'envoi de l'avis original

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) L'AVIS IMPLIQUE : Rectification.

VI.2) INFORMATIONS SUR LES PROCÉDURES DE PASSATION INCOM-
 PLÈTES

VI.3) INFORMATIONS À RECTIFIER OU À AJOUTER : Modification des
 informations originales fournies par le pouvoir adjudicateur. Dans l'avis original.

VI.3.3) TEXTE À RECTIFIER DANS L'AVIS ORIGINAL :
 Endroit où se trouve le texte à rectifier : "VI.3 Informations complémentaires"
 Au lieu de : Une prime d'un montant de 120 000,00 euro(s) sera versée aux
 candidats non retenus qui auront remis une offre recevable.

Lire : Une prime d'un montant de 120 000,00 euro(s) sera versée aux candi-
 dats non retenus qui auront remis une offre conforme aux documents de la
 consultation.

VI.3.4) DATE À RECTIFIER DANS L'AVIS ORIGINAL

VI.3.5) ADRESSE ET POINT DE CONTACT À RECTIFIER

VI.3.6) TEXTE À AJOUTER DANS L'AVIS ORIGINAL

VI.4) AUTRES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Le présent rectificatif est relatif à l'avis d'appel public à candidature transmis
 dans le cadre du marché de conception, réalisation et maintenance pour la réha-
 bilitation de la piscine Yves Blanc à Aix en Provence.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 12 février 2015

Référence de l'avis initial paru au B.O.A.M.P. :

parution numéro : 029 B, annonce n°153 du 11 février 2015

parution numéro : 029 A, annonce n°119 du 11 février 2015

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : 12 février 2015

535818

VILLE DE
MARSEILLE
www.marseille.fr

AVIS DE MARCHÉ

PROCÉDURE ADAPTÉE

N° 2014_12903_0037

NOM ET ADRESSE DU POUVOIR ADJUDICATEUR : Ville de Marseille - M.
 le Maire de la Ville de Marseille, Hôtel de Ville - Quai du Port, 13233 Marseille
 Cedex 20.

OBJET DU MARCHÉ : PRESTATIONS DE MONTAGE ET CÂBLAGE
 D'INSTALLATIONS DE RADIOCOMMUNICATIONS SUR LES VÉHICULES
 TERRESTRES, LES NAVIRES ET DANS LES BÂTIMENTS DU BATAILLON DE
 MARINS-POMPIERS DE MARSEILLE

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES : Le bataillon de marins-pompiers de
 Marseille dispose d'installations de radiocommunications (radios et antennes
 radios) sur l'ensemble des engins (véhicules terrestres et navires) qui sont mis
 en œuvre dans un cadre opérationnel et des édifices accueillant du personnel. Le
 présent marché doit permettre le montage et le câblage de nouvelles installations
 de radiocommunications sur tout type d'engins et d'édifices. Les prestations sont
 en outre découpées en postes, de la façon suivante :

Poste 1 : montage et câblage d'installations de radiocommunications sur les
 véhicules terrestres ;
 Poste 2 : montage et câblage d'installations de radiocommunications sur les
 navires et dans les bâtiments

QUANTITÉS (FOURNITURES ET SERVICES), NATURE ET ÉTENDUE
 (TRAVAUX) : le marché est un marché à bons de commande en application du
 premier alinéa de l'article 77 du CMP.

LES BONS DE COMMANDES SERONT ÉMIS DANS LES CONDITIONS ET
 LIMITES ANNUELLES SUIVANTES :

- montant minimum annuel : 2 500,00 euros HT

- montant maximum annuel : 15 000,00 euros HT

Les bons de commandes pourront être émis jusqu'au dernier jour de la période
 de validité du marché. La durée du marché se définit comme suit : douze (12)
 mois à compter de la date de notification du marché au titulaire. Le marché est
 reconductible par période de douze (12) mois, dans la limite de trois (3) recon-
 ductions. La reconduction du marché se fera de manière expresse.

CLASSIFICATION CPV : 45312330

TYPE DE PROCÉDURE : procédure adaptée.

SPÉCIAL ENCHÈRES
N° 660

83 - BARREAU DE TOULON

15.83.053 **Cabinet de Maître Philippe BARBIER**
Avocat au Barreau de 83000 TOULON, 155 avenue Vauban
Tél. 04 94 92 42 95. Renseignements : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h
e-mail : barbiervp@orange.fr

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
Sur la commune de 83000 TOULON (Var), 4 rue Paul-Arène - « Les Gladiateurs »
Le LOT N° 152 consistant en **UN APPARTEMENT** de type F4
et le LOT N° 133 consistant en **UNE CAVE**
Cadastré sous les références CD n° 239 et 44 rue Paul-Arène pour une contenance de 11 a 22 ca
MISE À PRIX : 70 000 €
N° cahier des conditions de vente : 14/00155
Heures de consultation au greffe : Tous les jours de 9 h à 11 h 30

Visite assurée par la SCP DENJEAN-PIERRET & VERNANGE, Huissiers de Justice Associés à Toulon (Tél. : 04 94 20 94 34), le mardi 10 mars 2015 de 14 h à 15 h.
Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser aux Avocats près le TGI de Toulon, qui ont seuls qualité pour enchérir, et au greffe de ce Tribunal pour consulter le cahier des conditions de vente.

L'adjudication aura lieu le **JEUDI 26 MARS 2015 à 15 h**
aux enchères publiques à l'audience du Juge de l'Exécution près le TGI de TOULON
Palais de Justice de ladite ville, place Gabriel-Péri

06 - BARREAU DE GRASSE

15.06.049 **Maître Anne KESSLER**, Avocat au Barreau de Grasse
2 rue Montaigne, 06400 CANNES. Tél. : 04 93 39 13 42 - Fax : 04 93 68 16 90
www.annekessler.com

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES SUR LICITATION EN UN SEUL LOT
QUIMPER (29) :
UNE MAISON D'HABITATION
d'une superficie d'environ 155 m²
élevée sur cave et garage de deux étages
avec GARAGE, JARDIN et JARDINET
sise à QUIMPER (29), sise 12 rue de Verdun
MISE À PRIX : 90 000 €
Avec faculté de baisse du quart puis de moitié en cas de concurrence d'enchères

Consignation du prix : le prix devra être consigné entre les mains de M. Colate CAPA, notaire à Arvillacs (06600) - 38 bd Albert-M. Consignation pour enchérir : Pour enchérir, il est nécessaire de déposer au notaire public inscrit au Barreau de Grasse et de consignation entre ses mains 10 % de la mise à prix soit la somme de 9 000 € par chèque de banque libellé à l'ordre de M. le Trésorier de l'Ordre des Avocats. Les clauses et conditions de la vente sont stipulées dans le cahier des conditions de vente le dépôt au greffe du Juge de l'Exécution Immobilière du TGI de Grasse le 14/01/2014.

Visites sur place par la SCP TANGUY LABAT, Huissiers de Justice à Quimper, Tél. : 02 98 90 02 44
Le lundi 09/03/2015 de 11 h à 12 h. - Le vendredi 13/03/2015 de 14 h à 15 h

Au Tribunal de Grande Instance de GRASSE, 37 avenue Pierre-Sémard, GRASSE
le **JEUDI 26 MARS 2015 à 9 h**

83 - BARREAU DE DRAGUIGNAN

15.83.047 **SELAS CABINET DREVEY**, Société d'Avocats inscrite
au Barreau de Draguignan - Y demeurant 45, bd Lederc
83000 DRAGUIGNAN Tél. 04 98 10 68 25

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHÉSSISSEUR - EN UN LOT
Sur la Commune de 83120 GRIMAUD, L'audite « Bardasse » dans un ensemble immobilier dénommé « Résidence Les Maisons du Lac », 14, Allée des Pins : **UNE MAISON À USAGE D'HABITATION** de type SP8 portant le numéro 38 au plan élevé d'un étage sur rez-de-chaussée édifiée sur la parcelle de terre cadastrée-section CM n° 66 pour une contenance de 4 a 45 ca. Cette villa constitue l'un des lots du groupe d'habitation dénommé « Les Maisons du Lac » lequel groupe dépendant d'un plus vaste ensemble dénommé « Le Domaine des Restanques du Golfe de Saint Tropez » actuellement exploité par la Société PIERRE et VACANCES Résidence de Tourisme.

Le bien est régi par les statuts de l'Association Foncière Urbaine Secondaire des « Maisons du Lac » regus au rang des minutes de M^e THIBERGE notaire à Paris le 20/12/1989 publié au 1^{er} Bureau des Hypothèques de Draguignan le 21/01/1991, volume 19277 n° 807. Et la jouissance privative et exclusive à titre perpétuel d'un emplacement de stationnement extérieur de voiture portant le n° 38 dépendant d'un plus grande parcelle du Domaine ainsi qu'il résulte des statuts de l'Association Foncière Urbaine libérale regus par M^e FICHETEAU notaire à Paris le 24/10/1998 publié au 1^{er} Bureau des Hypothèques de Draguignan le 22/12/1998 volume 1989 n° 11705 suivi d'un acte modificatif et complémentaire regu par M^e POINE notaire à Paris le 05/11/1998 publié au 1^{er} Bureau des Hypothèques de Draguignan le 22/12/1998 volume 1996 n° 1168.

La maison se compose comme suit : REZ-DE-CHAUSSEE : Entrée 3,592 m² avec placard de 0,730 m² - Cuisine 3,005 m² - Salle à manger 9,310 m² - Séjour 30,150 m² - Déjeunatoire 1,069 m² - Salle d'eau 2,210 m² - Chambres n° 1 7,330 m² - w.c. - 0,610 m² - Total : 62,346 m². A L'ETAGE : Paillasson 3,880 m² avec placard de 0,330 m² - w.c. - 1,090 m² - Salle de bains 4,600 m² - Chambre n° 2 8,190 m² - Chambre n° 3 Déjeunatoire de 2,950 m² avec placard de 0,710 m² - salle de bains de 3,380 m² et chambre de 7,750 m² - Chambre n° 4 11,670 m² - Total : 46,600 m². SOUS-SOL : Buanderie de 13,371 m² et cave de 17,380 m² soit au total 30,751 m². La villa est équipée d'une VMC ainsi que d'un système de climatisation réversible. Les revêtements sont en tres bon état. La résidence est sécurisée et gardée.

Occupation : La maison est occupée par le propriétaire à titre de résidence secondaire. Pour y accéder on emprunte depuis la D553 (ex N93) quartier de Saint-Pons les Mures, le CD 214 en direction de Plan de la Tour. La résidence Pierre et Vacances est sur la gauche à environ 500 m. A l'intérieur de la résidence, l'allée des Pins est le voie principale, sur la droite, qui donne accès au complexe résidentiel.

MISE À PRIX : 110 000 €
Visite : La SCP BERGE RAMONDO, Huissiers de Justice à Draguignan, fera visiter les lieux le jeudi 12 mars 2015 de 15 h 30 à 16 h 30. Rendez-vous sur place

Les enchères ne passeront que par un Avocat inscrit au Barreau de Draguignan. Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du Juge de l'Exécution Immobilière du TGI de Draguignan (RG n° 1303187) et au Cabinet de l'Avocat poursuivant.

Pour le SELAS CABINET DREVEY - Signé Serge DREVEY

Cette adjudication aura lieu à l'audience des crétes du Tribunal de Grande Instance de DRAGUIGNAN (Var), au Palais de Justice de ladite ville, rue Pierre-Clément le **VENDREDI 20 MARS 2015 à 8 h 30**

83 - BARREAU DE TOULON

15.83.054 **Cabinet de Maître Philippe BARBIER**
Avocat au Barreau de 83000 TOULON, 155 avenue Vauban
Tél. 04 94 92 42 95. Renseignements : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h
e-mail : barbiervp@orange.fr

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
Sur la commune de LA SEYNE-SUR-MER, 381 chemin du Vieux Reynier, « La Clas Selesio »
Le LOT N° 8 : **UN APPARTEMENT** d'environ 64 m² en rez-de-chaussée
Le LOT N° 7 : **UN PARKING** de stationnement
Cadastré sous les références section AK n° 1432 et AK n° 2512
MISE À PRIX : 50 000 €
N° cahier des conditions de vente : 14/00175
Heures de consultation au greffe : Tous les jours de 9 h à 11 h 30

Visite assurée par la SCP DENJEAN-PIERRET & VERNANGE, Huissiers de Justice Associés à Toulon (Tél. : 04 94 20 94 34), le jeudi 12 mars 2015 de 14 h à 15 h.
Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser aux Avocats près le TGI de Toulon, qui ont seuls qualité pour enchérir, et au greffe de ce Tribunal pour consulter le cahier des conditions de vente.

L'adjudication aura lieu le **JEUDI 26 MARS 2015 à 15 h**
aux enchères publiques à l'audience du Juge de l'Exécution près le TGI de TOULON
Palais de Justice de ladite ville, place Gabriel-Péri

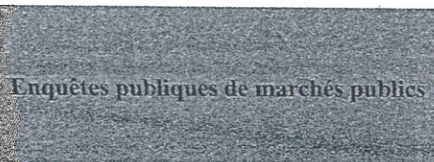
06 - BARREAU DE GRASSE

15.06.051 **SCP KIEFFER-MONASSE et ASSOCIÉS**
Société d'Avocats au Barreau de Grasse, 15, avenue Robert-Jolivet - 06600 ANTIBES
Tél. : 04 93 34 88 40 - 04 93 34 80 90 - Fax : 04 93 34 80 55
frédéric.kieffer@wanadoo.fr - monasse.hlm@wanadoo.fr - www.kieffer-monasse.com

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
16 EMPLACEMENTS DE PARKING
à ANTIBES, Résidence «Tamanaco III», 17, chemin de l'Ermitage
MISE À PRIX : 60 000 €
Visites : Libres

Consultation du cahier des conditions de vente : soit au greffe du Tribunal de Grande Instance de Grasse où il a été déposé le 25 septembre 2014, n° 14/1196, soit au Cabinet de la SCP KIEFFER - MONASSE & ASSOCIÉS (www.kieffer-monasse.com).
Consignation obligatoire pour enchérir

Au Tribunal de Grande Instance de GRASSE, le **JEUDI 26 MARS 2015 à 9 h**



COMMUNE DE CHARLEVAL
Commune de Charleval Mise à disposition au public

Suite à l'avis unique de l'autorité environnementale relatif au projet d'expansion du camping « Lubéron Parc » et au défrichement associé, rendu pour le Préfet de Région et par délégation la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) en date du 4 février 2015.

La Mairie met à disposition du public pendant ses heures d'ouvertures du 2 mars au 20 mars 2015 :

1. l'étude d'impact ;
- dossier de défrichement projet d'expansion du camping « Lubéron Parc » - permis d'aménager projet d'expansion du camping « Lubéron Parc »
2. le permis d'aménager n°PA01302414002
3. l'avis unique de l'autorité environnementale

Un registre sera mis à disposition du public pour consigner toutes les observations.

Le Maire, Yves WIGT

06 - BARREAU DE NICE

15.06.050 **Scp d'Avocats Maxime ROULLIOT - Franck GAMBINI**
12 boulevard Carabacel (06000) NICE - Tél. 04.93.80.48.03

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
À NICE (06), quartier Saint-Roch, 5, rue des Orangers, Immeuble des Orangers (ayant son entrée au n° 1 de la Rue Bartolo)
UN APPARTEMENT de 2 pièces (lot 74)
L'appartement est actuellement vide de toute occupation - Superficie loi Carrez : 51,96 m²
MISE À PRIX : 55 000 €

Les clauses et conditions de la vente sont stipulées dans le cahier des conditions de la vente déposé au Greffe du Juge de l'Exécution Immobilière du TGI de Nice le 23 janvier 2015 - RG n° 14/00029, consultables aux Greffes et au Cabinet d'Avocats.

Visites sur place par la SCP LEYDET - GADIER - HYEXE, Huissiers de Justice associés à Nice :
Lundi 9 mars 2015 de 10 h à 11 h - Lundi 16 mars 2015 de 14 h à 15 h
Il est inutile de prendre rendez-vous.

Acquisition le **JEUDI 26 MARS 2015 à 9 h**, au Palais de Justice de NICE, Place du Palais à Nice
Le ministère d'un Avocat au Barreau de Nice est obligatoire pour enchérir

83 - BARREAU DE TOULON

15.83.048 **Maître Philippe BARBIER**, Avocat au Barreau de TOULON
155 avenue Vauban - 83000 TOULON - Tél. 04 94 92 42 81
Renseignements : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h - e-mail : barbiervp@orange.fr

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
Sur la commune de SOLLIES-POINT (Var), 25, rue de la République, situé au rez-de-chaussée d'un immeuble élevé de 2 étages,
UN APPARTEMENT de type 3 d'environ 67 m² avec une petite cour
Cadastré AT 122 pour 1 a 89 ca - le Lot de copropriété n° 2
N° cahier des conditions de vente : 14/00048
Heures de consultation au greffe : tous les jours de 9 h à 11 h 30
MISE À PRIX : 49 000 €

Visite assurée par la SCP DENJEAN-PIERRET & VERNANGE, Huissiers de Justice à Toulon (Tél. : 04 94 20 94 34), le mardi 10 mars 2015 de 11 h à 12 h - Rendez-vous sur place

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser aux Avocats près le TGI de Toulon, qui ont seuls qualité pour enchérir, et au greffe de ce Tribunal pour consulter le cahier des conditions de vente.

L'adjudication aura lieu le **JEUDI 26 MARS 2015 à 15 h**
aux enchères publiques à l'audience du Juge de l'Exécution près le TGI de TOULON
Palais de Justice de ladite ville, place Gabriel-Péri - 83000 TOULON

83 - BARREAU DE TOULON

15.83.052 **Cabinet de Maître Philippe BARBIER**
Avocat au Barreau de 83000 TOULON, 155 avenue Vauban
Tél. 04 94 92 42 81. Renseignements : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
e-mail : barbiervp@orange.fr

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
Sur la commune de 83200 LE REVEST-LES-EAUX (Judez et la Danilonne », Lotissement La Grenette, 59 chemin de la Danilonne
UNE MAISON à usage d'habitation élevée d'un étage sur rez-de-cha. cadastré AS 64 pour 7 a 7 ca. Lot n° 59 du Lotissement.
MISE À PRIX : 220 000 €
N° cahier des conditions de vente : 14/00138
Heures de consultation au greffe : Tous les jours de 9 h à 11 h 30

Visite assurée par la SCP DENJEAN-PIERRET & VERNANGE, Huissiers de Justice à Toulon (Tél. : 04 94 20 94 34), le lundi 9 mars 2015 de 11 h à 12 h, RV sur place.
Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser aux Avocats près le TGI de Toulon, qui ont seuls qualité pour enchérir, et au greffe de ce Tribunal pour consulter le cahier des conditions de vente.

L'adjudication aura lieu le **JEUDI 26 MARS 2015 à 15 h**
aux enchères publiques à l'audience du Juge de l'Exécution près le TGI de TOULON
Palais de Justice de ladite ville, place Gabriel-Péri

UNE QUESTION CONCERNANT NOS PRESTATIONS ?

TRANSMETTEZ VOS ANNONCES LEGALES :

ANNONCES LEGALES :

Sandrine AVENA (06 63 65 80 75) Responsable du service
Agnès SCHLEGEL Ligne directe (04 90 44 77 22) Assistante Bureau
Isabelle PRIOU (06 09 92 49 76) Commerciale

* Par Mail : themisia.leregional@riccobono.fr

* Par Fax : 04 90 56 71 52

COMPTABILITE :

* Par Internet : www.leregional.fr

Bich Tram PALAU Ligne directe - Standard (04 90 56 02 14)